



Mille-Isles, le 9 mai 2018

Chères Mille-Isloises,
Chers Mille-Islois,

Il s'agit de la seule et unique déclaration publique que je ferai dans les circonstances.

Je considère qu'il est de la plus grande importance de vous faire part de la situation suivante. Un acte d'accusation m'a été remis me reprochant de graves accusations à caractère sexuel pour des gestes qui seraient survenus il y a plus de 25 ans.

Dans un premier temps, je tiens à dire que j'admire les femmes qui ont eu le courage de prendre la parole publiquement pour dénoncer les comportements inappropriés qu'elles ont subis. Ainsi est né le mouvement « Moi aussi ». Ce mouvement s'inscrit dans une démarche d'affirmation et de recherche du droit à l'égalité entre les hommes et les femmes, valeurs que je partage. Il génère une réflexion sociale essentielle sur la meilleure façon de grandir et de vivre ensemble dans un respect mutuel.

En 2013, une forte majorité des personnes habiles à voter m'a confié le mandat de vous servir collectivement à titre de maire. J'ai été élu par acclamation à l'élection de novembre 2017. Depuis 2013, j'ai présidé un conseil formé de conseillères et de conseillers indépendants qui ont travaillé et travaillent dans un respect mutuel à relever les défis et à répondre le plus adéquatement possible aux obligations municipales dans votre intérêt.

Madame Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, et monsieur Howard Sauvé, maire suppléant, ont été mis au fait de ma mise en accusation. Je leur ai suggéré de convoquer le conseil afin qu'une décision quant à mon avenir à la mairie soit prise, en mon absence, en considérant uniquement le meilleur intérêt des citoyennes et citoyens.

Le conseil s'est réuni à deux reprises en mon absence. Une première fois pour analyser et évaluer la situation, une seconde fois en séance extraordinaire pour prendre une décision. Il a décidé à l'unanimité que la mise en accusation ne signifie pas la condamnation et qu'il est de l'intérêt collectif que je continue d'exercer mes fonctions.

Je les remercie non seulement de la confiance qu'ils me démontrent, mais également de celle qu'ils ont à l'égard de la présomption d'innocence du système de justice, partie intégrante de notre société de droit.

.../2



MUNICIPALITÉ DE
MUNICIPALITY OF
MILLE-ISLES

En poursuivant ma fonction dans les circonstances actuelles, soyez assurés que je mettrai en place les moyens pour vous garantir les meilleurs services possibles. Je compte sur le professionnalisme et le dévouement reconnus des employés, étant sensible à la commotion que cette situation leur cause pour accomplir leurs tâches comme ils l'ont toujours fait.

Advenant que ma conjointe et mes enfants requièrent ma présence et mes énergies en lien avec le choc que nous crée la mise en accusation, il n'est pas exclu que je remette ma démission.

J'ai toujours exercé le mandat que vous m'avez confié avec respect, intégrité et en toute transparence. Je vous témoigne de toute la gratitude que j'ai pour la confiance que vous m'accordez. Vous me permettez d'être utile socialement. Vous contribuez à mon évolution et faites partie de ma raison d'être.

Respectueusement,

Michel Boyer, maire

p.j. Résolution